



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

biens

Question écrite n° 73625

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des collectivités locales qui louent une partie de leur patrimoine (locaux, équipements...) aux services déconcentrés de l'Etat. Il souhaiterait connaître les règles qui encadrent ces locations, notamment quant à la détermination du montant du loyer et de sa réévaluation éventuelle en cas de réfection de ces locaux aux frais des collectivités propriétaires.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73625

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1196